Acquittement d'un militant anti-OGM en Espagne

19 octobre 2006

Le juge de Lleida a acquitté Albert Ferré (500.000 euros de dommage et intérêt demandés) pour le fauchage au Juillet 2004 d'un champ d'expérimentation de blé ogm dans la ville de Gimenells (Lleida), propriété de l'IRTA, institut de recherche agricole catalane, lié au gouvernement catalan. Le tribunal a reconnu le manque de preuves de l'accusation et le droit à la présomption d'innocence d'Albert.

Le jugement avait lieu le 19 octobre, en parallèle à diverses activités de soutien, la mobilisation d'organisations catalanes et espagnoles, ainsi qu'une représentation des faucheurs volontaires, de la Confédération paysanne et d'Infogm. Il s'agissait du premier procès de l'Etat espagnol contre un activiste anti-ogm avec le but (non atteint) de criminaliser et de réprimer le mouvement catalan contre les ogm, qui s'intensifie.

La « Plataforma Transgènics Fora » se félicite du verdict, remercie tous les appuis et témoignages de solidarité reçus et s'engage encore plus dans la lutte pour éliminer les ogms de Catalogne.

Ni en Catalogne ni sur la planète !! Non aux ogms !!